

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La compagnie d'Assurances et de Réassurances- Astrée- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015, accompagnés de l'Avis des commissaires aux comptes, Mr Adel Mohsen CHAABANE et Mr Chiheb GHANMI.

Annexe n°1 Actif du bilan		Au 30 juin 2015			(Chiffres en dinars tunisien)	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
AC1 Actifs incorporels	A 1	682 843	672 214	10 629	15 287	21 681
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		682 843	672 214	10 629	15 287	21 681
AC14 Acomptes versés						
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 979 843	4 443 910	1 535 933	1 543 317	1 585 389
AC21 Installations techniques et machines		4 892 307	3 580 655	1 311 652	1 444 897	1 379 775
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		967 203	863 255	103 948	72 706	85 281
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		120 333		120 333	25 714	120 333
AC3 Placements	A 3	310 830 943	12 681 362	298 149 581	298 653 575	313 187 644
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	10 847 511	4 575 798	6 271 713	6 490 822	6 381 265
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 104 954	1 750 548	1 838 580	1 794 564
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 302 009	2 470 844	3 831 165	3 962 242	3 896 701
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	A 3.2	32 217 601		32 217 601	32 217 601	32 217 601
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	266 803 185	8 105 564	258 697 621	258 235 902	273 836 817
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		91 375 487	7 985 121	83 390 366	64 626 066	70 781 517
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		76 416 476	416	76 416 060	89 481 963	86 530 170
AC333 Prêts hypothécaires		445 704		445 704	399 269	349 287
AC334 Autres Prêts		555 518	120 027	435 491	308 604	295 843
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		98 010 000		98 010 000	103 420 000	115 880 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	962 646		962 646	1 709 250	751 961
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	40 697 965		40 697 965	36 548 369	38 377 355
AC510 Provisions pour primes non acquises		10 279 592		10 279 592	9 505 937	9 980 187
AC530 Provisions pour sinistres Vie		21 521		21 521	25 162	21 520
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		30 311 239		30 311 239	27 017 270	28 290 035
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie		85 613		85 613	-	85 613
AC6 Créances	A 5	71 157 561	11 805 673	59 351 888	72 169 604	44 114 707
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	66 241 882	10 559 325	55 682 557	68 376 188	40 714 795
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	762 512		762 512	752 147	762 512
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	59 060 805	10 335 932	48 724 873	62 488 957	34 717 604
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	6 418 565	223 393	6 195 172	5 135 084	5 234 679
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	1 765 083	614 433	1 150 650	2 307 306	356 103
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	3 150 596	631 915	2 518 681	1 486 110	3 043 809
AC631 Personnel	A 5.3.1	51 629		51 629	44 497	82 627
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	2 442 018		2 442 018	1 432 568	2 954 799
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	656 949	631 915	25 034	9 045	6 383
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	44 577 284		44 577 284	13 278 858	17 206 355
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	35 851 456		35 851 456	4 772 505	8 290 105
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	2 448 630		2 448 630	2 087 470	2 448 630
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	6 277 198		6 277 198	6 418 883	6 467 620
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	5 799 842		5 799 842	5 421 031	6 193 358
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	477 356		477 356	997 852	274 262
Total de l'Actif :		473 926 439	29 603 159	444 323 280	422 209 010	414 493 131

Annexe n°2		(Chiffres en dinars tunisien)		
Capitaux propres et passif du Bilan		Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
	Notes			
Capitaux propres	P 1			
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	30 831 873	37 631 873	37 631 873
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	34 202 815	29 202 815	29 202 815
CP5 Résultat reporté	P 1.4	6 903 372	249 785	249 785
Total capitaux propres avant résultat :		91 938 060	87 084 473	87 084 473
CP6 Résultat au 30 juin	P 1.5	9 590 206	9 284 824	11 653 587
Total capitaux propres avant affectation :		101 528 266	96 369 297	98 738 060
Passif	P 2			
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	6 433 798	3 933 798	6 433 798
PA23 Autres provisions		6 433 798	3 933 798	6 433 798
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	268 933 118	256 609 282	250 834 072
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		31 830 551	30 237 571	29 709 153
PA320 Provisions d'assurances Vie		125 768 969	110 748 325	113 918 464
PA330 Provisions pour sinistres Vie		2 302 381	2 913 318	2 078 206
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		103 719 133	107 875 423	100 091 438
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		910 000	910 000	1 062 003
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		1 393 274	1 218 245	1 043 098
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		85 857	-	85 857
PA360 Autres provisions techniques Vie		128 011	-	128 011
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 794 942	2 706 400	2 717 841
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	31 073 442	27 253 374	28 734 871
PA6 Autres dettes	P 2.4	35 498 255	36 974 095	28 803 714
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	9 323 591	9 041 659	7 375 158
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	7 728 815	7 584 207	6 115 763
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	1 594 776	1 457 452	1 259 395
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	19 129 315	21 343 724	13 027 976
PA63 Autres dettes	P 2.5	7 045 349	6 588 712	8 400 580
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	438 701	449 695	451 395
PA632 Personnel	P 2.5.2	695 683	645 206	893 918
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	5 404 651	4 995 878	6 626 309
PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	506 314	497 933	428 958
PA7 Autres passifs	2.6	856 401	1 069 164	948 616
PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	856 401	1 069 164	948 616
Total des capitaux propres et du Passif :		444 323 280	422 209 010	414 493 131

Annexe n°3 Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie		Opérations brutes Au 30/06/2015	Cessions Au 30/06/2015	Opérations nettes Au 30/06/2015	Opérations nettes Au 30/06/2014	(Chiffres en dinars tunisiens) Opérations nettes Au 31/12/2014
PRNV1	<u>Primes acquises</u>	59 183 221	<25 358 976>	33 824 245	32 561 651	51 553 145
PRNV11	Primes émises et acceptées	61 304 618	<25 658 382>	35 646 236	35 320 416	54 080 587
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	<2 121 397>	299 406	<1 821 991>	<2 758 765>	<2 527 442>
PRNT3	<u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	3 189 213		3 189 213	3 755 904	5 771 361
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>	33 135		33 135	33 873	150 395
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>	<29 573 191>	5 909 058	<23 664 133>	<25 486 168>	<35 738 078>
CHNV11	Montants payés	<25 945 496>	3 887 854	<22 057 642>	<19 830 766>	<39 139 427>
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	<3 627 695>	2 021 204	<1 606 491>	<5 655 402>	3 401 349
CHNV2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	<77 101>		<77 101>	441 989	430 548
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<830 859>		<830 859>	<469 589>	<362 048>
CHNV4	<u>Frais d'exploitation</u>	<6 222 652>	5 660 705	<561 947>	<355 150>	<4 251 716>
CHNV41	Frais d'acquisition	<2 981 390>		<2 981 390>	<2 492 400>	<4 705 554>
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-		-	-	53 207
CHNV43	Frais d'administration	<3 241 262>		<3 241 262>	<2 669 570>	<6 937 939>
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs		5 660 705	5 660 705	4 806 820	7 338 571
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>	<2 203 265>		<2 203 265>	<1 331 784>	<5 930 925>
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation & équilibrage</u>				-	<244>
RTNV	<u>Sous Total</u> : Résultat technique de l'assurance Non Vie	23 498 501	<13 789 213>	9 709 288	9 150 726	11 622 437

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE

Notes	(Chiffres en dinars tunisiens)				
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 30/06/2015	Au 30/06/2015	Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
PRV1 Primes	14 993 845	<148 289>	14 845 556	14 855 603	23 343 800
PRV11 Primes émises et acceptées	14 993 845	<148 289>	14 845 556	14 855 603	23 343 800
PRV2 Produits de placements	3 870 627		3 870 627	3 302 543	5 959 747
PRV21 Revenus des placements	3 564 279	-	3 564 279	3 162 567	5 504 486
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	84 238	-	84 238	-	228 075
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	222 110	-	222 110	139 976	227 186
PRV4 Autres produits techniques		-	-	-	-
CHV1 Charge de sinistres	<4 121 629>	88 290	<4 033 339>	<2 202 053>	<5 351 003>
CHV11 Montants payés	<3 897 454>	88 290	<3 809 164>	<2 145 369>	<6 125 790>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<224 175>	-	<224 175>	<56 684>	774 787
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<11 850 505>	-	<11 850 505>	<13 101 780>	<16 002 964>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<11 850 505>	-	<11 850 505>	<13 101 780>	<15 874 953>
CHV22 Autres provisions techniques	-	-	-	-	<128 011>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	83 062	-	83 062	<33 714>	<595 608>
CHV4 Frais d'exploitation	<1 203 807>	2 119	<1 201 688>	<1 433 617>	<2 327 985>
CHV41 Frais d'acquisition	<895 276>	-	<895 276>	<1 173 270>	<2 192 061>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-	-	-	-	307 953
CHV43 Frais d'Administration	<308 531>	-	<308 531>	<262 444>	<446 085>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	-	2 119	2 119	2 097	2 208
CHV5 Autres charges techniques	<52 843>	-	<52 843>	<34 818>	<251 814>
CHV9 Charges des placements	<698 112>	-	<698 112>	<354 239>	<1 231 232>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<286 603>	-	<286 603>	<261 760>	<474 268>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<279 846>	-	<279 846>	<21 433>	<649 762>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<131 663>	-	<131 663>	<71 046>	<107 202>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	1 020 638	<57 880>	962 758	997 925	3 542 941

Annexe n°5 Etat de Résultat		(Chiffres en dinars tunisiens)		
		Au 30/06/2015	Au 30/06/2014	Au 31/12/2014
RTNV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>	9 709 288	9 150 726	11 622 437
RTV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	962 758	997 925	3 542 941
PRNT1	<u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>	7 111 094	6 796 510	11 891 834
	PRNT11 Revenus des placements	6 548 273	6 508 444	10 983 426
	PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	154 762	-	455 091
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	408 059	288 066	453 317
CHNT1	<u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>	<2 134 125>	<729 011>	<2 456 751>
	CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<526 545>	<538 692>	<946 336>
	CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<1 365 690>	<44 108>	<1 296 508>
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<241 890>	<146 211>	<213 907>
CHNT2	<u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>	<3 189 213>	<3 755 904>	<5 771 361>
PRNT2	Autres produits non techniques	32 623	46 514	70 591
CHNT3	Autres charges non techniques	<6 072>	<3>	<2 547 985>
	Résultats provenant des activités ordinaires	12 486 353	12 506 757	16 351 706
CHNT4	Impôts sur le Résultat	<2 896 147>	<3 221 933>	<4 698 119>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	9 590 206	9 284 824	11 653 587
Résultat net après modifications comptables :		9 590 206	9 284 824	11 653 587

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
HB1 Engagements reçus	727 913	681 478	631 496
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>	445 704	399 269	349 287
<i>Avals, cautions de garanties</i>	282 209	282 209	282 209
HB2 Engagements donnés	665 000	882 615	882 615
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>	665 000	882 615	882 615
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des r�trocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes r�assur�s avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant � des institutions de pr�voyance			
HB6 Autres valeurs d�tenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	67 361 289	50 302 645	122 501 207
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	-27 761 023	-22 476 074	-50 274 658
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	80 962	78 896	283 893
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	0	0	-263 225
E5 Commissions versées sur les acceptations	-18 320	-17 752	-17 752
E6 Décaissements de primes pour les cessions	-18 188 185	-21 664 349	-35 753 497
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	5 631 736	15 198 922	20 760 582
E8 Commissions reçues sur les cessions	3 987 194	3 305 337	6 523 310
E9 Commissions versées aux intermédiaires	-4 429 875	-5 113 917	-9 265 833
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 636 014	-2 325 704	-5 054 465
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0	0
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	1 601 314	1 690 763	-3 145 698
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-57 834 449	-56 802 199	-99 538 826
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	71 172 696	49 593 359	75 368 536
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	-5 291 729	-4 907 542	-8 285 324
E16 Produit financiers reçus	9 845 863	8 552 089	14 188 010
E17 Impôts sur les bénéfices payés	-1 944 428	-128 630	-128 630
E18 Autres mouvements	-7 191 785	-8 852 848	-18 121 333
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	34 385 246	6 432 996	9 776 297
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<22 930>	<117 501>	1 500
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation			
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<22 930>	<117 501>	1 500
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2 Dividendes et autres distributions	-6 787 347	<5 985 408>	<5 985 408>
F3 Encaissements provenant d'emprunts			
F4 Remboursements d'emprunts			
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales			
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<6 787 347>	<5 985 408>	<5 985 408>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<13 619>	<7 858>	47 441
Variations de trésorerie	27 561 350	322 229	3 839 830
Trésorerie de début d'exercice	8 290 106	4 450 276	4 450 276
Trésorerie de fin d'exercice	35 851 456	4 772 505	8 290 106

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 20 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'Administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD : Président du Conseil d'Administration ;
 - M. Abdel Monem KOLSI : Directeur Général ;
- **Administrateurs**
 - M. Michel LUCAS;
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN
 - M. Mohamed Trifa, représentant de la Banque de Tunisie ;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 69 Agents d'assurances
 - 37 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.
- **Situation comparative des primes émises au 30/06/2015 (Hors Acceptations) :**

(Chiffres en dinars)

	30/06/2015	Part %	30/06/2014	Part %	31/12/2014	Part %
Primes émises non VIE	62 093 588	80,50	58 789 136	79,57	95 064 978	79,98
Primes émises VIE	15 039 983	19,50	15 096 050	20,43	23 793 995	20,02
Total :	77 133 571	100	73 885 186	100	118 858 973	100

Source : Etats de production au 30/06/2015

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances durant le premier semestre de l'exercice 2015:

- ✓ Le démarrage du projet de mise en place d'une centrale de risques, en tandem, entre le Comité Général des Assurances (CGA) et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (FTUSA) avec l'assistance technique de la fédération Marocaine des compagnies d'assurances et en collaboration, sur le plan de la technique informatique, d'une université tunisienne privée.
- ✓ La refonte des statuts de la FTUSA et l'élection du nouveau Comité Directeur.
- ✓ L'organisation de la 42ème Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA : 24 au 27 Mai 2015) / Thème : « l'assurance africaine face aux événements de masse ».

2.2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

▪ **Production :**

Au terme du 1er semestre de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de **77,134 MD** contre 73,885 MD à la même période en 2014, soit une enveloppe en primes additionnelles de **3,249 MD** qui correspond à une **progression de 4,40%**.

Les branches **Automobile** et **Maladie**, constituent les principaux vecteurs de cette croissance. Il y a lieu de signaler que l'évolution modérée de la production globale de la Compagnie, comparée à celle enregistrée à la même période de référence de l'exercice écoulé (+ 8,71% au 30/06/2014), est imputable au recul important du niveau d'activité en **Transport**, notamment en risques pétroliers.

▪ **Sinistres :**

Au terme du 1er semestre de l'exercice 2015, **les sinistres déclarés** de la Compagnie se sont établis à un montant de 19,042 MD contre 19,340 MD à la même période de l'exercice écoulé, soit **un écart favorable** de 0,298 MD, résultant de la conjugaison d'écarts aussi bien positifs que négatifs :

- **Automobile** (-0,923 MD) : La baisse du niveau des sinistres déclarés s'est traduite par une amélioration de la sinistralité de la branche, avec un S/P de 35,52% contre 44,09% au 30 juin 2014 (-8,56 points).
- **Maladie** (+0,333 MD) : Un recul de ratio S/P de 3,79 points en s'établissant à 51,83% (55,63% au 30 juin 2014), et ce en dépit de la hausse du niveau des sinistres déclarés.
- **Vie** (+0,334 MD) : Cet écart défavorable est imputable notamment aux Collectives décès, d'où l'aggravation constatée de la sinistralité de la branche de 2,23 points (5,41% contre 3,18% à fin juin 2014).

Sinistralité : La croissance de la **production (+4,40%)** d'une part, et la baisse du niveau des **sinistres déclarés (-1,54%)** d'autre part, se sont traduites par une amélioration de la **sinistralité globale** de la Compagnie de **1,49 point** en passant, pendant la période de référence, de 26,18% à **24,69%**.

▪ **Placements :**

Au terme du 1er semestre de l'exercice 2015, les produits de placements bruts se sont élevés à **10,743 MD**, soit une augmentation de **0,644 MD** comparé à la même période de l'année écoulée. Celle-ci s'explique principalement par l'augmentation des revenus de nos placements financiers.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.
 - Norme comptable **n°19** relative aux états financiers intermédiaires.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les primes à annuler ne sont pas décomptées. En effet, conformément à la norme NC27, cette opération doit se faire lors de l'arrêté annuel des comptes. Les primes

acquises et non émises et dans le cas où les éléments de base pour l'estimation (cf. Déclarations des salaires, Déclarations de chiffre d'affaires) parviennent tardivement, leurs impacts sur le résultat intermédiaire sont neutralisés par prudence.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ **Provision pour primes non acquises :**

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, une méthode statistique consistant dans l'estimation de la PNA par rapport à l'évolution des primes pour chaque catégorie d'assurance est appliquée. Le calcul de la PNA est adapté aux spécificités de certaines catégories d'assurance (branche RC décennale, Branche Auto et les autres branches).

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire et étant donné que la méthode usuelle du calcul de la PNA, les frais d'acquisition reportés, calculés à la clôture de l'exercice précédent, sont repris et l'effet sur le résultat est neutralisé.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régisseurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à

encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer sont estimées selon trois méthodes (extrapolative, réelle et historique) à savoir la méthode de projection de la sinistralité globale, la méthode de l'inventaire permanent et la méthode des cadences de règlement. La méthode la plus prudente est retenue.

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

- **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de calcul de la provision pour risques en cours ne diffère pas de celle de la clôture de l'exercice au 31 décembre de chaque année.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

- **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée d'après les notes techniques.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode la plus prudente est adoptée entre celle de l'inventaire permanent et celle de provision des primes nouvellement souscrites nettes des chargements de gestion de la compagnie nette des capitaux échus et des rachats.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les provisions pour sinistres à payer vie et étant donnée leur importance relative sont estimées selon une méthode extrapolative par rapport à l'historique de l'évolution des provisions pour sinistres à payer vie antérieurs.

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, le solde de la provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie est actualisé par les utilisations conformément à la norme comptable NC27.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance-crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, les opérations courantes au titre de la réassurance sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance consolidé compte tenu des opérations de réassurance conventionnelles et facultatives.

Les opérations d'acceptation sont comptabilisées à partir d'un bilan estimé sur la base de critères objectifs et contrôlables. Conformément à la norme NC27, et étant donné que les décomptes trimestriels des cédantes ne sont pas encore parvenus, le solde du bilan d'acceptation de la compagnie est neutralisé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19.

Les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective. La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

Lors de l'arrêté de la situation intermédiaire, la méthode de provisionnement des arriérés primes conformément à la méthode de la tutelle n'est pas appliquée étant donné la saisonnalité des efforts de recouvrement généralement engagés lors du second semestre de l'exercice comptable.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destinations dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés
Par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	762 512	-	-	762 512
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	47 248 644	11 812 161	-	59 060 805
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	6 290 194	128 371	-	6 418 565
Créances nées d'opération de réassurance	1 150 650	-	614 433	1 765 083
Personnel	51 629	-	-	51 629
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 442 018	-	-	2 442 018
Débiteurs divers	25 034	631 915	-	656 949
Total :	57 970 681	12 572 447	614 433	71 157 561

Dettes	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	6 183 052	1 545 763	7 728 815
Dettes nées d'opération de réassurance	19 129 315	-	19 129 315
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 594 776	-	1 594 776
Dépôts et cautionnements reçus	-	438 701	438 701
Personnel	695 683	-	695 683
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 404 651	-	5 404 651
Créditeurs divers	506 314	-	506 314
Total :	33 513 791	1 984 464	35 498 255

5.4 Capitaux propres

Le capital social de la Compagnie s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 30 juin 2015 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2014	20 000 000	37 631 873	29 202 815	249 785	11 653 587
Affectation AGO du 13 Mai 2015		<6 800 000>	5 000 000	6 653 587	<11 653 587>
Résultat au 30 juin					9 590 206
Solde au 30/06/2015	20 000 000	30 831 873	34 202 815	6 903 372	9 590 206

Conformément à la décision de l'AGO en date du 13 Mai 2015, la répartition du résultat 2014 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2014 :	11 653 587
Résultat reporté :	249 644
Total à distribuer :	11 903 231

Réserve pour réinvestissements exonérés <5 000 000>

Résultat reporté : **6 903 372**

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note CP1 dans la rubrique informations diverses sur le bilan.

Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation au cours du premier semestre de l'exercice 2015.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

	Non Vie	Vie	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Provision pour sinistres à payer	97 998 145	2 192 744	100 190 889	104 237 478	97 576 895
Chargement de gestion	6 813 553	109 637	6 923 190	6 671 198	6 380 177
Prévision de recours à encaisser	<1 555 211>	-	<1 555 211>	<1 129 185>	<2 053 006>
Provision SAP Acceptations	462 646	-	462 646	1 009 250	265 578
Total :	103 719 133	2 302 381	106 021 514	110 788 741	102 169 644

5.6 Informations diverses sur le bilan

AC – Actif du bilan

Note - A1 – Actifs incorporels

AC 11.12.13 – Investissement de recherche et développement

	Montant brut	Amortis-sements / Résorption	VNC 30/06/2015	VNC 30/06/2014	VNC 31/12/2014
Logiciels	682 843	<672 214>	10 629	15 287	21 681
Total :	682 843	<672 214>	10 629	15 287	21 681

Note - A2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 30/06/2015	VNC 30/06/2014	VNC 31/12/2014
AC 21 - Installations techniques et machines	4 892 307	<3 580 655>	1 311 652	1 444 897	1 379 775
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers	967 203	<863 255>	103 948	72 706	85 281
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	120 333	-	120 333	25 714	120 333
Total :	5 979 843	<4 443 910>	1 535 933	1 543 317	1 585 389

Note - A3 – Placements**A3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées**

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 30/06/2015	VNC 30/06/2014	VNC 31/12/2014
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<2 104 954>	1 750 548	1 838 580	1 794 564
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 302 009	<2 470 844>	3 831 165	3 962 242	3 896 701
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000	690 000
Total :	10 847 511	<4 575 798>	6 271 713	6 490 822	6 381 265

A3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2015	VNC 30/06/2014	VNC 31/12/2014
AC 32 – Parts dans des entreprises liées	26 115 697	-	26 115 697	26 115 697	26 115 697
AC 32 – Parts dans des entreprises avec lien de participation	6 101 904	-	6 101 904	6 101 904	6 101 904
Total :	32 217 601	-	32 217 601	32 217 601	32 217 601

A3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 30/06/2015	VNC 30/06/2014	VNC 31/12/2014
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	91 375 487	<7 985 121>	83 390 366	64 626 066	70 781 517
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	76 416 476	<416>	76 416 060	89 481 963	86 530 170
AC 333-334 - Prêts	1 001 222	<120 027>	881 195	707 873	645 130
AC 335 Dépôts monétaires	98 010 000	-	98 010 000	103 420 000	115 880 000
Total :	266 803 185	<8 105 564>	258 697 621	258 235 902	273 836 817

A3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises acceptations	500 000	700 000	486 382
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	462 646	1 009 250	265 579
Total :	962 646	1 709 250	751 961

Note – A4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	10 279 592	9 505 937	9 980 187
AC 530 – Provisions pour sinistres vie	21 521	25 162	21 520
AC 531 – Provisions pour sinistres non vie	30 311 239	27 017 270	28 290 035
AC 550 – Provisions d'équilibre Non Vie	85 613	-	85 613
Total :	40 697 965	36 548 369	38 377 355

Note – A5 – Créances

A5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 – Primes acquises et non émises

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Primes acquises et non émises Transport	163 943	157 406	163 943
Primes acquises et non émises maladie	2 262 435	2 244 573	2 262 435
Primes acquises et non émises invalidité	556 595	554 954	556 595
Primes acquises et non émises Multirisques	174 714	30 000	174 714
Primes acquises et non émises Individuelle	14 914	15 549	14 914
Primes acquises et non émises Automobile	168 136	216 830	168 136
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	76 861	81 479	76 861
Primes acquises et non émises Resp. Civile	526 890	506 250	526 890
Primes acquises et non émises Vie	939 717	980 480	939 717
Primes à annuler	<4 121 693>	<4 035 374>	<4 121 693>
Total :	762 512	752 147	762 512

A5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Quittances de primes à recevoir (1)	54 635 433	66 568 848	40 731 883
Quittances de primes à recevoir P/C Co assureurs	156 249	162 439	57 795
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	2 700 450	1 112 055	2 225 140
Effets en portefeuille	1 194 510	461 346	1 349 924
Chèques impayés	374 163	97 793	270 323

	S/Total :	59 060 805	68 402 481	44 635 065
Provisions au titre des arriérés primes		<9 167 296>	< 5 503 665>	<9 167 296>
Provisions au titre des chèques impayés		<360 103>	<208 364>	<171 686>
Provision au titre des effets impayés		<808 533>	<201 495>	<578 479>
Total :		48 724 873	62 488 957	34 717 604

(1) Le niveau des arriérés est généralement élevé au 30 juin par rapport au 31 décembre ceci est du notamment aux habitudes de liquidation des primes d'assurances par les Entreprises et à l'effort de recouvrement qui est plus important pendant le deuxième semestre de chaque exercice.

A5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Avances sur recours matériel	1 519 150	1 353 317	1 347 797
Avance sur recours corporels	1 244 520	1 140 888	1 111 819
Indemnisation Directe des Assurés	1 712 422	1 611 903	1 787 968
Sinistres officieux	1 523	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 940 950	1 284 530	1 208 965
S/ Total :	6 418 565	5 392 161	5 458 072
Provisions pour dépréciation de créances	<223 393>	<257 077>	<223 393>
Total :	6 195 172	5 135 084	5 234 679

A5.2 – Créances nées d'opérations de réassurance

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Cessionnaires	1 679 357	2 727 027	882 348
Cédantes	85 726	194 711	88 188
S/Total :	1 765 083	2 921 738	970 536
Provision pour créances envers les Cessionnaires	<614 433>	<614 432>	<614 433>
Total :	1 150 650	2 307 306	356 103

A5.3 – Autres créances

A5.3.1 – Personnel

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Avances au personnel	51 629	44 497	36 513
Autres avances	-	-	46 114
Total :	51 629	44 497	82 627

A5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Avances sur Impôts/Sociétés	467 345	234 915	212 184
Acomptes provisionnels	1 409 436	853 488	2 560 465
Autres	565 237	344 165	182 150
Total :	2 442 018	1 432 568	2 954 799

A5.3.3 – Débiteurs divers

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Compte de liaison avec la délégation Maroc	421 524	421 524	421 524
Autres débiteurs	235 425	219 436	216 774
S/Total :	656 949	640 960	638 298
Provision pour dépréciation (1)	<631 915>	<631 915>	<631 915>
Total :	25 034	9 045	6 383

(1) Le solde de la succursale au Maroc a été intégralement provisionné au 31/12/2008 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	31 917 613	3 822 829	5 940 562
Effets remis à l'encaissement	3 155 465	947 820	2 348 896
Comptes bancaires en Devises	777 578	-	-
Caisse	800	1 856	647
Total :	35 851 456	4 772 505	8 290 105

A6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés présentent un solde égal à celui du 31/12/2014 soit 2 448 630 dinars.

A6.3 – Compte de régularisation Actif

A6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	5 604 274	5 306 651	6 054 523
loyers échus et à recevoir	195 568	114 380	138 835
Total :	5 799 842	5 421 031	6 193 358

A6.3.2 – Autres comptes de régularisation Actif

	30/06/2015	30/06/2015	31/12/2014
Autres charges constatées ou payées d'avance	269 072	170 009	5 721
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	-	-	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	202 514	822 073	262 771
Total :	477 356	997 852	274 262

Note – CP – Capitaux propres et passif du Bilan

Note P1 - Capitaux propres

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
CP 1 – Capital social	20 000 000	20 000 000	20 000 000
CP 2 – Réserves et primes liées au capital	30 831 873	37 631 873	37 631 873
Réserve légale	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	24 105 870	30 905 870	30 905 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483	111 483
CP 4 – Autres capitaux propres	34 202 815	29 202 815	29 202 815
Réserves pour réinvestissements exonérés	32 254 130	27 254 130	27 254 130
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685	1 948 685
CP 5 – Résultat reporté	6 903 372	249 785	249 785
S/Total :	91 938 060	87 084 473	87 084 473
CP 6 – Résultat de la période	9 590 206	9 284 824	11 653 587
Total capitaux propres avant affectation :	101 528 266	96 369 297	98 738 060

Note - PA – Passif

Note P2 - Passif

P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

Le montant de la provision pour risques et charges s'élève au 30 juin 2015 à 6 433 798 dinars

P2.2 – Provisions techniques brutes

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
PA 310 – Provisions pour primes non acquises			
Non Vie	31 830 551	30 237 571	29 709 153
PA 320 – Provisions d'assurance vie (1)	125 768 969	110 748 325	113 918 464
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	2 302 381	2 913 318	2 078 206
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	103 719 133	107 875 423	100 091 438
PA 340 – – Provisions pour P.B & Ristournes vie	910 000	910 000	1 062 003
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	1 393 274	1 218 245	1 043 098
PA 350 – Provision pour égalisation et équilibrage	85 857	-	85 857
PA 360 – Autres provisions techniques vie	128 011	-	128 011
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 794 942	2 706 400	2 717 841
- Réserve pour risques en cours	-	-	-
- Réserve mathématique de rentes	2 735 298	2 656 756	2 665 450
- Réserve d'invalidité	40 000	30 000	32 747
- Arrérages à payer	19 644	19 644	19 644
Total :	268 933 118	256 609 282	250 834 071

(1) : Voir Note n° 8

P2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Provisions pour primes non acquises	3 749 306	3 485 894	5 998 107
Provisions pour sinistres vie	21 521	25 162	-
Provisions pour sinistres non vie	27 302 615	23 742 318	22 736 764
Total :	31 073 442	27 253 374	28 734 871

P2.4– Autres Dettes

P2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Commissions sur arriérés (1)	5 289 638	4 973 986	4 042 035
Comptes de régularisation	1 318 850	1 693 725	1 334 231
Primes affaires collectives à payer	664 640	252 732	349 766
Compte intermédiaire sinistres maladie	455 687	663 764	389 731
Total :	7 728 815	7 584 207	6 115 763

P2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Recours client	59 946	69 173	59 195
Sinistres officieux	281 631	253 762	224 307
Comptes de régularisation Sinistres	1 253 199	1 134 517	975 893
Total :	1 594 776	1 457 452	1 259 395

P2.4.2– Dettes nées d'opérations de réassurances

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Cessionnaires	18 430 359	20 311 133	12 389 200
Rétrocessionnaires	27 171	26 962	27 171
Cédantes	671 785	1 005 629	611 605
Total :	19 129 315	21 343 724	13 027 976

P2.5 – Autres dettes

P2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	366 003	366 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	72 698	83 692	85 392
Total :	438 701	449 695	451 395

P2.5.2– Personnel

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Dettes provisionnées pour congés payés	457 051	422 653	426 692
Autres charges à payer Personnel	185 000	197 176	398 727
Autres dettes	53 632	25 377	68 499
Total :	695 683	645 206	893 918

P2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Retenues à la source	183 774	250 076	324 179
Taxes d'assurance à payer	755 992	733 733	538 080
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 737 456	3 227 907	4 925 015
Cotisations sociales	377 429	784 162	489 036
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	350 000	-	350 000
Total :	5 404 651	4 995 878	6 626 310

P2.5.4 – Créditeurs divers

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Actionnaires, dividendes à payer	176 654	164 001	164 001
Autres créditeurs divers	302 160	333 932	264 957
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	27 500	-	-
Total :	506 314	497 933	428 958

P2.6 – Autres passifs

P2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Encaissements en instance d'affectation	259 457	175 470	284 267
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	1 008	1 008	1 008
Autres comptes de régularisation Passif	595 936	892 686	663 341
Total :	856 401	1 069 164	948 616

Informations sur l'état de résultat

1. Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

2. Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

L'annexe N°13 contrairement à l'arrêté des comptes annuel du 31 décembre de chaque année ne peut être élaboré au 30 juin par branches d'assurances conformément à la norme NC26 ceci étant donnée le manque d'informations. Néanmoins, l'annexe N°13 a été élaboré toutes branches d'assurance non vie confondues.

3. Affectation des produits aux différentes catégories

Conformément à la norme NC27, les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

Le montant des produits de placements net de la période est la somme des produits net des charges de placement au niveau de l'état de résultat général et le montant des produits des placements net des charges de placement au niveau de l'état de résultat Vie.

4. Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 30 juin 2015 comme suit :

Catégorie	Nombre
Cadres	103
Agents d'encadrement	33
Agents d'exécution	39
Personnel de service	2
Personnel en détachement	2
Total :	179

Les frais de personnel s'élèvent au 30 juin 2015 à la somme de 2 917 180 DT et sont ventilées comme suit :

Nature	Montant	
	30/06/2015	30/06/2014
Salaires	2 040 510	2 039 601
Charges connexes aux salaires	129 480	140 110
Charges sociales	676 702	553 755
Personnel en détachement	70 488	60 981
Total :	2 917 180	2 794 447

5. Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires au 30 juin 2015, s'élevant à la somme de 5 879 790 DT, se détaille comme suit :

Nature	Montant	
	30/06/2015	30/06/2014
Agents généraux	3 483 505	3 293 636
Courtiers	1 522 888	1 358 360
Banque Assurance	753 091	1 153 266
Acceptations	104 000	137 500
Coassurance	16 306	<22 788>
Total :	5 879 790	5 919 974

6. Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations en cours et hors ristournes sur exercices, s'élevant au 30 juin 2015 à la somme de 77 133 571 DT, se présente comme suit :

Zone	Montant	
	30/06/2015	30/06/2014
Nord	65 647 899	63 508 956
Centre	3 555 630	3 336 150
Sud	7 930 042	7 040 080
Total :	77 133 571	73 885 186

7. Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal :

Bénéfice comptable avant impôt :	12 486 353
Réintégrations :	60
Déductions (1) :	< 4 211 708 >
Résultat Fiscal avant réinvestissement :	8 274 705
Réinvestissement exonéré :	0
Bénéfice Fiscal au 30 juin 2015	8 274 705
Taux d'imposition :	35%
Impôt sur les Sociétés :	2 896 147
Bénéfice comptable net au 30 juin 2015 :	9 590 206

(1) Ce montant correspond à des dividendes et des profits sur cession des actions cotées.

8. Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites ci-dessus. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Provision mathématique vie à l'ouverture	113 918 464	97 646 545	97 646 545
Charges de provisions au 30 juin	13 287 686	13 262 296	22 208 946
Intérêts techniques	1 866 045	1 540 022	-
Total :	129 072 195	112 448 863	119 855 491
Sinistres payés, Capitaux échus et rachats polices vie	<3 303 226>	<1 700 538>	<5 937 027>
Total :	125 768 969	110 748 325	113 918 464

9. Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants. Le montant des engagements donnés a été pris dans sa totalité au titre de cautions données dans le cadre d'appel d'offres.

Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe 7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuelle par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

Comparabilité des comptes

Conformément à la norme NC19, aucun changement n'a été opéré au 30 juin 2015 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 30 juin 2014.

Diligences spécifiques

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 30 juin 2015 à 123,33%.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 30/06/2015

Désignation	Valeur brute				A la clôture	Amortissements et provisions						V.N.C. A la clôture		
	A l'ouverture	Acquisition ou constitution	Cessions ou reprises	A		A l'ouverture		Augmentations		Diminutions			A la clôture	
						Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions		Amortissements	Provisions
Actifs incorporels	682 843			682 843	661 162			11 052			672 214	10 629		
Concessions, brevets, marques	682 843			682 843	661 162			11 052			672 214	10 629		
Actifs corporels d'exploitation	5 870 578	110 180	915	5 979 843	4 285 189			158 721			4 443 910	1 535 933		
Installations techniques et machines	4 810 438	81 869		4 892 307	3 430 663			149 992			3 580 655	1 311 652		
Autres installations, outillage et mobilier	939 807	28 311	915	967 203	854 526			8 729			863 255	103 948		
Autres versés et immobilisations incorporelles en cours	120 333			120 333								120 333		
Placements	324 418 454	58 824 567	72 412 078	310 830 943	4 466 246	6 764 564		109 551	1 580 000	239 000	4 575 797	298 149 581		
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation														
Acomptes aux fournisseurs	9 860 900			9 860 900	4 466 246			109 551			4 575 797	5 285 103		
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	296 611			296 611								296 611		
Placements dans les entreprises liées	690 000			690 000								690 000		
- Parts	32 217 601			32 217 601								32 217 601		
- Bons et Obligations														
Placements dans les Entreprises avec un lien de participation														
- Parts														
- Bons et Obligations														
Autres placements financiers														
Actions, autres titres à revenu variable	77 425 638	57 555 321	43 605 472	91 375 487		6 644 121			1 580 000	239 000		83 390 366		
Obligations et autres titres à revenu fixe	86 530 586		10 114 110	76 416 476								76 416 060		
Prêts hypothécaires	349 287	120 000	23 583	445 704								445 704		
Autres prêts	415 870	186 600	46 952	555 518								435 491		
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers														
Autres	115 880 000		17 870 000	98 010 000								98 010 000		
Créances pour espèces déposées	751 961	962 646	751 961	962 646								962 646		

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 30/06/2015

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 157 511	5 581 713	19 052 502	13 470 789
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM (2)	89 763 469	81 780 713	121 494 197	39 714 235
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	22 403 637	22 401 272	22 185 988	-215 283
Autres parts d'OPCVM (4)	11 425 982	11 425 982	12 767 346	1 341 364
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	76 416 476	76 416 060	76 416 060	-
Autres Dépôts (6)	98 010 000	98 010 000	98 010 000	-
Total :	308 867 075	296 305 740	350 616 093	54 311 105

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée en date du 13 février 2012

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste Valeur</u>
Actions cotées	16 637 062	56 350 546
Actions non cotées	65 143 651	65 143 651
Total :	81 780 713	121 494 197

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées	20 394 810	20 394 810
Obligations non cotées	5 722 000	5 722 000
Titres de créances négociables et bons du trésor	50 299 250	50 299 250
Total :	76 416 060	76 416 060

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 30/06/2015

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		471 165	471 165	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	2 922 726	7 484 719	10 407 445	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		103 111	103 111	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	2 922 726	8 058 995	10 981 721	
Intérêts		524 669	524 669	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	168 193	2 139 375	2 307 568	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	168 193	2 664 044	2 832 237	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 30/06/2015

	Total
Primes Acquisées	14 993 845
Charges de prestations	<3 897 454>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<12 074 680>
Solde de souscription :	<978 289>
Frais d'acquisition	<895 276>
Autres charges de gestion nettes	<361 374>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<1 256 650>
Produits nets de placements	3 172 515
Participation aux résultats	83 062
Solde Financier :	3 255 577
Part des réassureurs dans les primes acquises	<148 289>
Part des réassureurs dans les prestations payées	88 290
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-
Commissions reçues des réassureurs	2 119
Solde de réassurance :	<57 880>
Résultat technique juin 2015 :	962 758
Résultat technique juin 2014 :	997 925
Variation juin 2015 - juin 2014 :	<35 167>
	-3,52%
<u>Informations complémentaires :</u>	
Versement périodique de rente Vie	10 107
Rachats Vie payés	290 394
Capitaux échus Vie	3 002 724
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes Vie au 30 juin 2015	125 768 969
Provisions techniques brutes Vie au 01 janvier 2015	113 918 464

Annexe n° 13 : Résultat technique d'assurance Non Vie au 30/06/2015

Eléments		Toutes branches confonfues	Acceptations	Total
Primes acquises				
PRNV11	Primes émises	60 904 618	400 000	61 304 618
PRNV12	Variation des primes non acquises	<2 107 779>	<13 618>	<2 121 397>
Charges de prestations				
CHNV11	Prestations et frais payés	<25 860 182>	<85 314>	<25 945 496>
CHNV12	Charges des provisions pour prestations diverses	<4 220 336>	<197 068>	<4 417 404>
Solde de souscription :		28 716 321	104 000	28 820 321
CHNV41,CHNV42	Frais d'acquisition	<2 981 390>	-	<2 981 390>
CHNV43,CHNV5	Autres charges de gestion nettes	<5 307 392>	<104 000>	<5 411 392>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<8 288 782>	<104 000>	<8 392 782>
PRNT3	Produits nets des placements	3 189 213	-	3 189 213
CHNV3	Participation aux Bénéfices & Ristournes	<118 251>	-	<118 251>
Solde Financier :		3 070 962	-	3 070 962
PRNV11	Part des réassureurs dans les primes acquises	<25 358 976>	-	<25 358 976>
CHNV11	Part des réassureurs dans les prestations payées	3 887 854	-	3 887 854
CHNV12,PRNV12	Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 021 204	-	2 021 204
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs	5 660 705	-	5 660 705
Solde de Réassurance Juin 2015 :		<13 789 213>		<13 789 213>
Solde de Réassurance Juin 2014 :		<14 687 357>		<14 687 357>
Résultat technique Juin 2015 :		9 709 288		9 709 288
Résultat technique Juin 2014 :		9 150 726		9 150 726
Variation Juin 2015 - Juin 2014		558 562 6,10%		558 562 6,10%
Informations complémentaires :				
Provisions pour primes non acquises à la clôture		31 330 551	500 000	31 830 551
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		29 222 771	486 382	29 709 153
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		103 256 486	462 647	103 719 133
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		99 825 860	265 578	100 091 438
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 393 274		1 393 274
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 043 098		1 043 098
Provision pour Equilibrage à la Clôture		85 857		85 857
Provision pour Equilibrage à l'Ouverture		85 857		85 857
Autres provisions techniques à la clôture :		2 794 942		2 794 942
- Provisions pour risques en cours		0		0
- Provisions mathématiques de rentes		2 735 298		2 735 298
- Arrérages de rentes à payer		19 644		19 644
- Réserve des rentes d'invalidité		40 000		40 000
Autres provisions techniques à l'ouverture :		2 717 841		2 717 841
- Provisions pour risques en cours		0		0
- Provisions mathématiques de rentes		2 665 450		2 665 450
- Arrérages de rentes à payer		19 644		19 644
- Réserve des rentes d'invalidité		32 747		32 747

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 30/06/2015**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	14 993 845
Charges de prestations	CHV11	<3 897 454>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21,CHV22	<12 074 680>
Solde de souscription :		<978 289>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<895 276>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43,CHV5	<361 374>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<1 256 650>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	3 172 515
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	83 062
Solde Financier :		3 255 577
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<148 289>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	88 290
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	2 119
Solde de réassurance :		<57 880>
Résultat technique :		962 758
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		10 107
Montants des rachats Vie		290 394
Capitaux échus Vie		3 002 724
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		125 768 969
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		113 918 464

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 30/06/2015**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	61 304 618
Variation des primes non acquises	PRNV12	<2 121 397>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<25 945 496>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	<4 417 404>
Solde de souscription :		28 820 321
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<2 981 390>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<5 411 392>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<8 392 782>
Produits nets de placements	PRNT3	3 189 213
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<118 251>
Solde Financier :		3 070 962
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<25 358 976>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	3 887 854
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	2 021 204
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	5 660 705
Solde de Réassurance :		<13 789 213>
Résultat technique :		9 709 288
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		31 830 551
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		29 709 153
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		103 719 133
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		100 091 438
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 393 274
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 043 098
Autres provisions techniques à la clôture		2 794 942
Autres provisions techniques à l'ouverture		2 717 841

Mesdames et messieurs les actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2015

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE», arrêtés au 30 juin 2014 faisant apparaître un total net de bilan de 444 323 280 dinars ainsi que du compte de résultat affichant un bénéfice, après estimation de l'impôt, à cette date, de 9 590 206 dinars, de l'état des variations des capitaux propres et du tableau des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière

intermédiaire conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicable en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE» au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable applicable en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Tunis, le 27 Août 2015
Adel Mohsen CHAABANE

Chiheb GHANMI